

Les Petits Eusébiens

POURQUOI UNE ASSOCIATION ?

Nous avons repris les rênes de l'association « les petits Eusébiens » afin d'organiser diverses manifestations pour le plus grand bonheur des enfants de l'école maternelle ainsi que pour aider l'équipe pédagogique dans leurs projets.

QUE VA-T-ELLE FAIRE ?

Nous vous proposons pour cette première année :
- La vente de chocolats de Pâques à l'école maternelle mais aussi dans le village
- Participation à la kermesse lors du spectacle de fin d'année présenté par les élèves de l'école maternelle

QUI PEUT ADHERER A L'ASSOCIATION ?

Toutes personnes voulant s'investir et donner un peu de son temps pour le bonheur de nos bambins

QUELS SONT LES FINANCEMENTS DE L'ASSOCIATION ?

L'association est financée par :
- Les cotisations des adhérents fixées à 3
- Les dons

QUI SONT LES DIRIGEANTS ?

- Président : M. Trupiano Alexandre
- Vice - Présidente : Mme Daguet Isabelle
- Trésorier : M. Ducloux Romuald
- Secrétaire : Mme Ducloux Céline

Toute l'équipe de l'association vous remercie de votre contribution et espérons vous compter parmi nos adhérents.

Automne Musical

Octobre 2009, pour sa 26^{ème} édition, l'Automne Musical proposait 10 concerts.



Le vendredi 16 octobre, en collaboration avec promo-Saint Jean, une soirée autour du vin, paroles et dégustation à la salle des fêtes de Saint Usage.

Les chœurs de la vigne, Ô vin, dirigés par Patrick Gutrin, qui possède plus de cordes vocales que sa guitare, menait de main de maître son groupe composé de sept musiciens et chanteurs. Pendant deux heures, le public s'est mis à chanter avec bonne humeur, des airs et refrains bien connus des bourguignons. Même 2 ou 3 chansons aux paroles un peu trop osées, n'ont pas empêché, soit dit en passant, que des souvenirs de carabins aient refait surface et les anciens ont prouvé que ce soir là, Alzheimer : « connaît pas » !!!
A l'entracte, une dégustation, offerte, de crus bien de chez nous, ne pouvait que délecter nos papilles.

Environ 115 spectateurs avaient répondu présents pour cette soirée qui sortait de l'ordinaire.

L'équipe de bénévoles de l'Automne Musical vous donne rendez-vous en octobre pour d'autres surprises.



SARL INAN
RAVALEMENT DE FACADE
ISOLATION EXTERIEUR
PEINTURE
intérieur et extérieur
17 rue du Millénaire
21170 St Usage
DEVIS
GRATUIT 06 72 93 14 36 ou 06 21 87 20 58

GARAGE GAILLARD
AGENT PEUGEOT

vente véhicules neufs & occasions



Mécanique
Carrosserie
Peinture
Recharge Climatisation

21170 SAINT-USAGE - ☎ 03 80 29 05 53

Saint usage s'engage dans la protection de l'environnement et de notre santé !

En 2007, le Syndicat du Bassin versant de la Vouge a sollicité la commune de Saint Usage afin de réaliser un diagnostic de l'utilisation des pesticides sur les espaces communaux. Le conseil municipal, conscient des risques liés à l'utilisation de produits toxiques et désireux d'entretenir les espaces communaux tout en limitant les risques, a donné son accord. En toute transparence les services municipaux ont collaboré à cette démarche.

Ce diagnostic a montré que la commune de Saint Usage utilisait quelques 110 litres de désherbants (soit 33 kg de substance active¹). Les produits étaient systématiquement réutilisés d'une année sur l'autre, aggravant d'une part le risque de pollutions et d'autre part le phénomène de résistance des « mauvaises herbes » aux produits. Sans toutefois éluder les problèmes, il faut néanmoins préciser que la commune respectait scrupuleusement la réglementation et les possibilités offertes pour le traitement des espaces communaux.

A partir des informations réunies dans le diagnostic, Saint Usage a décidé de modifier en profondeur sa façon de gérer les espaces communaux ; sans stopper pour autant le désherbage.

Dans un premier temps, les traitements chimiques ont été mieux répartis au cours de l'année et les produits utilisés ont été épandus en fonction de la pousse réelle selon les quartiers et les différentes saisons. Cette première décision a permis une spectaculaire baisse entre 2007 et 2009 de la quantité de produits phytosanitaires ; la diminution est de près de 65% (soit 12 kg de substance active).

Dans un second temps, la commune a décidé de penser différemment le désherbage. Tout en acquérant un désherbeur thermique, le traitement des herbes ne se fait plus de manière systématique, automatique et sans prise en compte des risques.

Désormais, la décision de traiter ou non se fait en fonction des conditions météorologiques (pluie, humidité, vent, ...) et le premier passage se fera plus tôt dans la saison (en particulier grâce au désherbeur thermique) afin de limiter l'infestation estivale des herbes. Il pourrait ponctuellement aussi ne plus avoir de traitement sur des zones peu sensibles (passages peu fréquentés par exemple).

La volonté affichée par la commune de Saint Usage, dès 2007, a été validée depuis par les conclusions du Grenelle de l'environnement². Dans ses conclusions, il est notamment programmé une diminution de 50% de l'utilisation des pesticides par les particuliers et les collectivités et un accès de plus en plus restreint à ces molécules reconnues comme très nocives à la santé.

Plus d'infos : www.legrenelle-environnement.fr/

La gestion des cours d'eau de Saint Usage

La commune de Saint Usage se caractérise sur son territoire par une densité importante des rivières et des voies d'eau.

Cette spécificité rend l'appropriation des habitants de la commune de l'environnement en général et de l'eau en particulier tout à fait particulière.

La plus majestueuse d'entre elles est manifestement la Saône (rivière aux eaux calmes) qui s'affiche fièrement au sud de la commune ; ce sont les services de la navigation (l'Etat) qui ont en charge de son entretien. Scindant la commune par son milieu, le canal de Bourgogne, ouvert au milieu du 19^{ème} siècle, axe majeur de l'économie locale est géré depuis janvier par les services du Conseil Régional de Bourgogne. Enfin, la Vouge, délimitant la partie Est de la commune, et ses deux affluents qui sont la Bièvre et la Soitourotte complètent ce tableau « hydrographique » ; elles sont quant à elles entretenues par le SBV depuis 2005.

La gestion du SBV du chevelu hydrographique sous sa responsabilité a été décidée conjointement par les communes du bassin de la Vouge et synthétisée dans le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien¹ (PPRE).

Ce plan prévoyait qu'au cours des cinq hivers entre 2006 et 2010, la totalité de la végétation de berges (ou ripisylve) soit restaurée, entretenue voir réimplantée. C'est dans ce contexte qu'au cours de l'hiver 2006, la Vouge et la Bièvre ont été pour la première fois remises en état.



La Vouge en 2006

Cette intervention a consisté à enlever les embâcles, à couper les arbres morts ou vieillissants, à couper les branches basses, à mettre en têtards les saules et à replanter des essences autochtones afin d'avoir une végétation arbustive diversifiée en taille, en âge et en espèce. Cette régénération est nécessaire et utile à l'équilibre de notre environnement. En effet, des arbres en bonne santé sont les plus sûrs garants d'une protection efficace contre les pollutions (action de filtre) et contre les inondations (ralentissement de la vitesse de l'eau).



La Bièvre en 2008



La Soitourotte en 2006

Au cours de l'hiver 2010, la Soitourotte sera à son tour entretenue.

Au cours de l'année 2010, dans le même processus qui a permis l'adoption du premier PPRE, le SBV va engager la réflexion et la procédure administrative qui permettra d'arrêter le PPRE 2011-2015.

C'est au cours de l'enquête publique, qui sera ouverte à cette occasion, que vous serez tous conviés à donner votre avis sur ce qui vous semble bon et équilibré pour les cours d'eau du bassin de la Vouge en général et de ceux de la commune de Saint Usage en particulier.

La concertation entre les habitants du bassin, sur ce nouveau projet, est gage de réussite. Il est impératif que tous, nous soyons conscients de ce qui nous unit : l'eau ; eau que nous consommons et qui nous fait vivre.



Des nouvelles de l'école élémentaire Variot-Begin



Après un premier trimestre qui a vu le départ de deux élèves et l'arrivée de trois nouveaux, l'effectif global de l'école se maintient et devrait permettre de garder la cin-

quième classe à la rentrée prochaine. Je vous signale par le biais de ce journal que, si vous avez connaissance de futurs Eusébiens ayant des enfants scolarisables, il faudrait qu'ils se manifestent rapidement auprès des écoles de la commune.

Quelques actions ont été menées par la coopérative de l'école en ce début d'année scolaire :

- Concert le samedi 28 novembre 2009 à la salle des fêtes de Losne pour lequel nous remercions les participants, qui bien que peu nombreux, ont assurés une ambiance chaleureuse et amusée.
- Sortie à Dijon le 10 décembre pour les élèves de cycle 3 avec Séance de cinéma et visite au Musée des Beaux Arts. Les élèves ont voyagé en train et ont déjeuné au Restaurant Universitaire Marey.
- Vente de beignets dans les rues de Saint-Usage le vendredi 5 février. Les élèves déguisés ont défilé dans les rues et proposés à la vente des sachets de beignets confectionnés par les parents. Merci aux participants (fabrication, mise en sachets, distribution des tracts et accompagnement) et aux Eusébiens pour leur accueil toujours cordial. A l'année prochaine pour ceux qui n'auraient pu être contents !

Quelques autres sont prévues pour la fin de l'année scolaire :

- Sortie à Dijon le 15 mars pour les élèves de cycle 2. Les élèves retrouveront leurs correspondants lors de cette sortie qui devrait aussi s'effectuer en train. Ils se rendront ensemble au Muséum d'histoire naturelle où ils étudieront la langue française au travers d'activités

axées sur la découverte des animaux afin de compléter le travail déjà entrepris en classe.

- Spectacle – rencontre avec le chanteur Jacques Boilley le 30 mars à la salle des fêtes de Losne pour les élèves de CP et CE1 qui retrouveront d'autres élèves des communes avoisinantes pour accompagner l'artiste dont ils apprennent les chants en classe.
- Rencontre « Ecoles qui folkent » le jeudi 6 mai après midi entre les classes élémentaires des écoles de Trouhans, Losne, Maxilly sur Saône et Saint-Usage.
- Voyage scolaire de 3 jours pour les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 (56 élèves concernés) du 10 au 12 mai 2010 dans le Morvan. Les élèves finaliseront ainsi un travail mené tout au long de l'année en classe sur le thème « Du visible au lisible » en participant à des ateliers de Land Art. Une partie importante des bénéfices réalisés lors des actions menées les deux années précédentes est utilisée pour le financement de ce voyage.
- Exposition théâtrale en fin d'année. Les élèves du cycle 3 vous présenteront de façon originale le résultat du travail mené tout au long de l'année sur le projet « Du visible au lisible ».
- Kermesse de l'école le vendredi 18 juin 2010. Le travail mené par les élèves sur les danses folkloriques sera présenté à cette occasion. Nous espérons vous retrouver nombreux à cet événement de « clôture » de l'année scolaire.



En vous remerciant à nouveau pour votre investissement ou votre participation à la vie de l'école de votre commune, nous espérons vous retrouver encore plus nombreux dans les manifestations à venir.

Le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Social)

Le CCAS était jusqu'en janvier 1986 plus connu sous la dénomination de bureau d'aide sociale. C'est un établissement public communal intervenant sur son propre territoire et principalement dans le domaine de l'aide sociale et l'animation des activités sociales (goûter des Aînés par exemple pour la commune de SAINT-UAGE). Il s'adresse aussi aux personnes rencontrant des difficultés financières passagères ou non.

Cette structure dispose d'un organe de gestion (conseil d'administration présidé de plein droit par le Maire) et de moyens propres avec un budget. Le renouvellement des membres a lieu tous les 6 ans et dans les deux mois qui suivent le renouvellement du Conseil Municipal. Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par délibération par le Conseil Municipal et comprend en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein et huit membres nommés par le Maire parmi des personnes non membres du Conseil Municipal.

Composition du CCAS : MM. GANEE Roger, ROUX Didier, MACHUREAU Régis, AIME Charles et Mmes HOSTALIER Valérie, LESEUR Sandrine, CLEMENT Anita, DENAIN Magali, BEAUNEE Alberte, HAMANT Karine.

Pour fonctionner, le CCAS dispose de sources de financement telles que :

- ressources propres : dons, legs, quêtes lors de cérémonies (mariage).
- ressources extérieures : subvention communale.

Le CCAS organise, tout au long de l'année, différentes manifestations :

- janvier/février : goûter des Aînés
- novembre/décembre : distribution des bons d'achat de NOEL

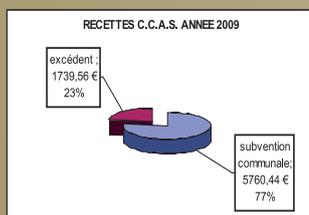
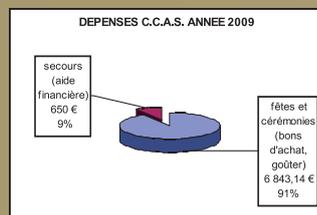
Actuellement et afin de pouvoir bénéficier des actions citées ci-dessus, les personnes doivent remplir les conditions suivantes :

- être veuf/veuve ou être âgée de 70 ans et plus (ou avoir 70 ans dans l'année) et
- être inscrit sur la liste électorale

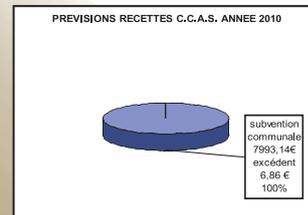
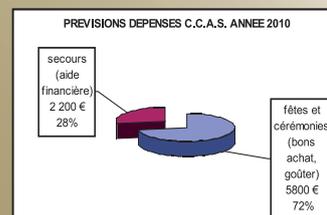
Valérie HOSTALIER, Vice-Présidente du CCAS

BUDGETS : compte administratif 2009 et budget primitif 2010

REALISATIONS (dépenses et recettes année 2009)



PREVISIONS (dépenses et recettes année 2010)



Goûter des Aînés - 23 janvier 2010

Comme chaque année, ce samedi 23 janvier 2010, les membres du CCAS et de la municipalité ont accueilli une centaine d'aînés de la commune ainsi que les membres de l'association « Les Bonnes Rencontres ».

Cette manifestation est organisée pour leur permettre de se retrouver dans le cadre d'un après midi dansant à la salle des fêtes, devant un goûter (galettes, brioches, chocolat chaud, thé, café, cidre, vin rouge et crémant).

La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous, un après midi dansant pour certains et pour d'autres un moment d'échanges agréables et de discussions.

Nos aînés ont été ravis de ce moment, les membres du CCAS et de la municipalité heureux d'apporter un peu de bonne humeur et de plaisir.



L'école maternelle VARIOT BEGIN



Tous les élèves de l'école maternelle de Saint Usage ont tout d'abord pu bénéficier au début du mois de Janvier d'un spectacle de la compagnie 1,2,3 Lumière « L'Armoire à histoire ». Petits et grands ont beaucoup apprécié !

Puis le moment fut venu pour la classe des Petits et des Moyens de réaliser un projet «cuisine» : Nous avons confectionné des « Langues de Chat » en classe qu'il a fallu mettre en sachets pour vendre aux parents !
Merci pour votre générosité.

Ce projet a permis de travailler sur un type d'écrit : la recette (les ustensiles nécessaires et les ingrédients à utiliser, l'ordre d'exécution des tâches demandées...). Nous avons continué à travailler « la lecture de recette » en confectionnant des crêpes à l'occasion de la Chandeleur !

De leur côté, le temps d'un après-midi, les Moyens et les Grands sont tous devenus des reines et des rois. Ils ont fabriqué nos couronnes et ont préparé une galette à la frangipane.

Si comme eux, vous voulez vous régaler, voici la **recette** :

- 60g de beurre.
- 60g de sucre.
- 1 sachet de poudre d'amandes.
- 2 œufs.
- 2 pâtes feuilletées.

Dans le fond d'un plat à tarte, disposez une pâte feuilletée avec le papier sulfurisé.

Dans un saladier, mélangez le beurre fondu, les œufs, le sucre et la poudre d'amandes.

Versez ce mélange dans le plat à tarte : bien répartir sur toute la surface de la pâte.

Recouvrir de la deuxième pâte.

Dessinez un quadrillage et badigeonnez avec de l'œuf battu pour que la galette soit bien dorée !

Cuire au four.

A déguster tiède... Bon appétit !

Après les vacances de Février, nous nous retrouverons pour une journée de fête pendant laquelle les élèves viendront costumés à l'école pour un petit bal !



SARL D'EXPLOITATION BOS Frères



**MAÇONNERIE
COUVERTURE
CARRELAGE**

**21170 SAINT-USAGE
Tél. et fax 03 80 39 21 90**

NOUVEAUX 8'OUVERTURE
LUNDI - MARDI - MERCREDI
08h45 - 12h55 / 14h30 - 19h30
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
08h45 - 19h30 NOB STOP

**Route de Dijon
21170 SAINT-USAGE
Tél. 03 80 39 21 90
Fax 03 80 39 21 94**

MARCHE FOS DIRECTE
Bœuf gras... 03 80 39 21 90
Coulis... 03 80 39 21 90
Saucisse... 03 80 39 21 90
Polonaise... 03 80 39 21 90
Charcuterie... 03 80 39 21 90

INTERMARCHÉ
OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Syndicat d'adduction de l'eau potable et d'assainissement SIAEPA

Le syndicat d'adduction de l'eau potable et d'assainissement du Pays Losnais a décidé la construction d'une nouvelle station d'épuration, en remplacement de l'ouvrage existant devenu vétuste au bout de 30 années de fonctionnement.

Rappel du principe de fonctionnement :

Une station d'épuration est installée à l'extrémité d'un réseau de collecte, juste en amont de la sortie des eaux vers le milieu naturel. Elle rassemble une succession de dispositifs, empruntés tour à tour pour les eaux usées. Chaque dispositif est conçu pour extraire au fur et à mesure les différents polluants contenus dans les eaux. La succession des dispositifs est bien entendu calculée en fonction de la nature des eaux usées recueillies sur le réseau des pays et des types de polluants à traiter.

Schéma de principe :



La durée de la construction de cet ouvrage est estimée à 18 mois d'étude compris.

Mise en place du forfait assainissement

Le Syndicat d'adduction de l'eau potable et de l'assainissement du Pays Losnais a décidé d'installer le forfait assainissement (30m² par personne), afin de faire participer financièrement tous les usagers qui prélèvent de l'eau à des fins domestiques et qui utilisent le réseau collectif d'assainissement intercommunal.

Conformément au décret du 2 juillet 2008, fixant les règles relatives à la déclaration des dispositifs de prélèvement (puits, forage), les propriétaires ou utilisateurs du système de prélèvement, à usage domestique de l'eau et à leur contrôle, sont invités à venir retirer les documents de déclaration à la mairie de Saint-Usage, afin de procéder à la mise en place, du dispositif forfait assainissement. Il est donc demandé une démarche volontaire dans un premier temps. Le syndicat prendra les mesures de mise en place du dispositif suivant la consommation d'eau potable constatée par rapport à celle estimée. Se renseigner en mairie de Saint-Usage.

Sarl R.P.P.I / P.I.E.R

**Ravalement de façades
Enduits projetés
Isolation extérieure
Peinture-Imperméabilisation**

29, avenue de la Gare - 21170 SAINT-USAGE
Tél : 03.80.39.28.45 - Fax: 03.80.29.05.44
e-mail : rppi @ wanadoo.fr

Garage PINASSAUD

Mécanique - Climatisation
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques
Vente véhicules neufs et occasions
**Nouveau : Réparation pare-brise / jantes alu
Débosselage sans peinture**

Dès 2010, venez faire votre
carte grise au garage :
En lien direct avec la Préfecture,
nous nous occupons de l'ensemble
des formalités pour immatriculer tous
vos véhicules.

SARL GARAGE PINASSAUD
8 rue de l'Echelette - 21170 Saint-Usage
garage.pinassaud21@orange.fr
03.80.29.00.35

BONNA SABLE

Aménageons ensemble notre territoire.

- Travaux hydrauliques
- Génie civil
- Voirie - Aménagement urbain
- Bâtiment
- Produits SNCF - TÉLÉCOM - EDF
- Épuration
- Funéraire

LA QUALITÉ, UNE ACTION CONSTANTE

- 21 sites en France sont certifiés ISO 9002 ou ISO 9001.
- Plus de 40 établissements sont titulaires de certifications produits : Marque NF, CSTBAT, ACF 2...

Siège social : 25, place Rando - Quartier Vain - 82000 PUY LA DORVILLE Cedex
Tél. 01 48 53 34 83 - Fax 01 48 53 34 11 - www.bonnasable.com
Directeur Assainissement et Mobilisa TP : Ecole de Vaux - 21170 ST-JEAN-DE-LOUZE
Tél. 03 80 77 87 88 - Fax 03 80 78 22 71